



<p>Faculté de Droit et Science Politique</p> <p>UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR</p> 	 <p>DROIT SCIENCE POLITIQUE ET MANAGEMENT</p>  <p>UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR</p> <p>MASTER</p> <p>Mention : « Droit des Affaires »</p> <p>Droit Algorithmique et Gouvernance des Données</p> <p>Responsable Caroline LEQUESNE-ROTH, MCF UCA</p> 	<p>Année Universitaire 2020.2021</p>  
--	---	--

Master adossé au GREDEG (Groupe de recherche en droit économie gestion) Valbonne Sophia-Antipolis CNRS

Présentation et objectifs

Le Master 2 « Droit algorithmique et gouvernance des données » a pour finalité d'offrir une formation originale et innovante sur les enjeux juridiques des « deep technologies », grâce au programme de recherche *Deep Law for Technologies* (DL4T). La master DL4T propose un programme original, alliant droit public et droit privé, économie et initiation aux *deep tech*. Le programme associe en outre à une solide formation théorique des pratiques et des ateliers de terrain.

La formation entend, en premier lieu, développer et spécialiser les connaissances dans tous les domaines du droit qui sont confrontés aux technologies dites « disruptives ». Le but est de former le juriste de demain, dans la compréhension des enjeux technologiques. Une formation technique est apportée aux étudiants, sur des questions transdisciplinaires qui se trouvent appréhendées par le droit, l'économie, mais aussi les sciences dures (mathématiques, statistiques...). En second lieu, la formation développe des compétences nouvelles liées aux mutations de l'économie sous l'effet des technologies numériques. Le master se trouve ainsi adossé à la chaire d'excellence scientifique Alexandre Koyré, intitulée « Droit économique et Intelligence Artificielle ». Cette chaire est dédiée à la recherche fondamentale en Droit économique & IA. Elle accueille chaque année un nouveau titulaire, académique étranger, et organise une série de conférences pluridisciplinaires.

Le master propose aux étudiants l'insertion dans la FabLex : adossée au programme DL4T, la FabLex est la première unité de recherche appliquée en droit dédiée aux deep tech. Elle permet aux étudiants de prendre part à des réalisations concrètes telles que la construction de protocoles juridico-techniques au service de la compliance. Ce programme permet une implication effective des étudiants sur le terrain, au contact des acteurs tout au long de leur formation.

La formation fera intervenir universitaires (droit public, droit privé, mathématiques, informatique & économie), ingénieurs, techniciens et acteurs de terrain (avocats, DPO, administratifs, entreprises etc..).

Insertion professionnelle

La formation a vocation à former des juristes avec un bagage scientifique dans tous les métiers inhérents à la gouvernance et la protection des données, la cryptoshère (métier de la blockchain) et les processus d'administration algorithmique, au sein de l'administration comme de l'entreprise.

Cette formation vise à répondre à une demande de plus en plus forte de la part des entreprises, cabinets d'avocats et administrations. Les recruteurs peinent à trouver des profils combinant une formation juridique et des connaissances techniques solides. Il s'agit donc d'une formation de niche de plus en plus sollicitée.

La formation ouvre également la voie à la recherche.

Conditions d'accès et pré-requis

Le Master 2 « DAGD » est ouvert aux titulaires d'un Master 1 de droit. Une bonne maîtrise de la langue anglaise est requise

Sélection sur dossier pour les étudiants extérieurs à la mention de Master droit des affaires de Nice (e-candidat).

Étudiants du M1 droit des affaires de Nice : après validation du M1 et orientation selon vœux, dossier et capacité d'accueil : 18 étudiants.

Formation continue, reprise d'études, VAE, VAP

Des procédures de **VAE** (Validation des Acquis de l'Expériences) et de **VAP** (Validation des Acquis Professionnels) sont mises en place pour accéder au diplôme. Pour plus d'informations, contactez ASURE Formation –

Tel. 04 89 15 21 55 - Web : unice.fr/asure

Préparer le Master Droit Algorithmique et gouvernance des données en alternance

Il est possible de préparer ce Master en alternance (1 semaine en entreprise/ 1 semaine à l'université), dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Ainsi les acquis universitaires seront enrichis d'une expérience professionnelle durant l'année universitaire.

Renseignements Renseignements auprès de MME Sabrina SILVI, responsable Service Alternance et Relations Entreprise. Tél. +33(0)4.89.15.25.56

Courriel : sabrina.SILVI@univ-cotedazur.fr Web : <http://unice.fr/faculte-de-droit-et-science-politique/ALTERNANCE/Nos%20formations%20en%20alternance>

Organisation générale

La formation comprend des enseignements théoriques et pratiques, dispensés par des universitaires et des professionnels, du mois de **septembre au mois d'avril**. Un **stage en entreprise**, cabinet d'avocat ou collectivité publique, d'une durée de **4 mois minimum**, vient compléter la formation. Ceux qui ont choisi l'alternance retournent dans l'entreprise qui les accueille.

Programme des études (sous réserve de modifications) de septembre à fin mars

SEMESTRE 3

Description de la formation	Heures d'ensgt	Noms Enseignants	Coef.
UE1 – Droit algorithmique fondamental		6 ects	
Droit économique et I.A. (Chaire Koyré)*	20	Marina Teller, PR UCA	-
Introduction au Droit algorithmique I - IA et grandes notions du droit privé	15	Caroline Lequesne-Roth, MCF UCA	1
Introduction au Droit algorithmique II - IA et grandes notions du droit public	15	Marina Teller, PR UCA	1
Gouvernance des données	20	Julie Charpenet, Doctorante	1
UE2 - Droit algorithmique Appliquée (1)		6 ects	
Module Droit algorithmique & Justice			
Transformation des métiers du droit et Legatech	10	Vincent de Bonnafos, juriste Monaco	0.5
Justice prédictive et algorithmes*	20	Julie Charpenet, Doctorante	1
Module Droit algorithmique & Finance			
Trading algorithmique*	10	Jonathan J. Attia, entrepreneur	0.5
Droit de la cryptofinance & Token economy*	20	Frederic Marty, CR CNRS Marina Teller, PR UCA	1
Module Droit algorithmique & Action publique			
Etat plateforme, open data et administration algorithmique*	10	Marie Odile Diemer, MCF UCA	0.5
Transformation du droit public	20	Pauline Turk, professeur des universités UCA Caroline Lequesne Roth, MCF	1
UE3 - Droit algorithmique Appliquée (2)		6 ects	
Module Droit algorithmique & Contract			
Smart Contract et droit des obligations*	20	Eva Mouial, professeur des universités UCA	1
Blockchain et standardisation*	10	Jonathan Attia, entrepreneur	0.5
Module Droit algorithmique & Concurrence			
Pratiques anticoncurrentielles et algorithmes	20	Frederic Marty, CR CNRS Marina Teller, PR UCA	1

Entreprise et cyber-risque	10	Eric Caprioli, avocat à Paris Ilène Choukri, Avocat	0.5
Module Droit algorithmique & Territories			
Gestion des risques cyber*	10	Alexandre Fouchard, Chargé de mission à l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ)	0.5
Politique de la ville et IoT (Smart City)	10	Philippe Pradal, Expert comptable CAC et 1er adjoint au maire de Nice	0.5
DATASPHERE et droit international privé	10	Jean-Sylvestre Bergé, Professeur de droit privé - Université de Nice - IUF	0.5
Module Droit algorithmique et santé	20	David Gruson	1
UE4 - Droit algorithmique in situ		6 ects	
Anglais des affaires	20	Danielle Sullivan Danielle, PRAG	1
Atelier FabLex	10	Caroline Lequesne Roth, MCF	-
UE5 - PPR Deep Tech		6 ects	
Ateliers d'initiation technique	15	Caroline Lequesne Roth, MCF	1
Initiation au code			
Initiation à la science des données			
Initiation à la cryptographie			
Initiation aux études statistiques			
Initiation au legal design			
Ateliers professionnels	15	Caroline Lequesne Roth, MCF	1
Atelier Data Protection Officer (DPO)			
Atelier Editeur de justice			
Atelier Réseaux sociaux			
Atelier Moteur de recherche			
Atelier Compliance Officer			

TOTAL 330 h

SEMESTRE 4			
Description de la formation	Heures d'ensgt	Noms Enseignants	Coef.
UE6 - Projet professionnel et de recherche		30 ects	
Mémoire et / ou stage			3
Grand Oral et méthodologie de la recherche	10		3
Culture générale de droit économique - Optionnel	20		NN

TOTAL 30 h

* Matières mutualisées avec d'autres spécialités

**Elément facultatif semestriel : Activités bonus (max : 0,25 points)

Contrôle des connaissances

L'obtention d'une note au moins égale à 10/20 emporte l'attribution des ECTS attribués à chacune des composantes des unités d'enseignement. Dans toutes les unités, les cours donnent chacun lieu à un examen de nature variable : écrit ou oral noté sur 20 à l'exception des cours suivants évalués en contrôle continu : Transformation des métiers du droit et Legatech, Transformation du droit public, Smart Contract et droit des obligations, DATASPHÈRE et droit international privé, Anglais des affaires et les Ateliers techniques et professionnels.

Le **stage en entreprise** est évalué dans le cadre d'un grand oral qui finalise l'année de master.

La **compensation** entre les différentes matières d'une Unité d'enseignement est possible ainsi qu'à l'intérieur de chaque semestre. **Il y a une session d'examen par an.** En cas d'absence pour circonstances exceptionnelles et inévitables à un examen, une épreuve de substitution pourra être organisée selon les conditions choisies par l'enseignant.

Pour obtenir le grade de Master, Mention Droit des affaires, Parcours « Droit bancaire et FinTech », les étudiants doivent avoir satisfait à l'ensemble des épreuves des différentes Unités d'enseignement et obtenu les crédits nécessaires répartis dans les différentes unités.

Bonus « Sport et Engagement » facultatif :

Les étudiants peuvent bénéficier d'une seule bonification maximum de 0.25 points qui s'ajoute à la moyenne semestrielle. Le bonus sport est attribué sous réserve de la certification du résultat par le Bureau des Sports lors des délibérations. Les bonus ne sont pas cumulables au semestre.

Plagiat

« L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire, ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase, de paragraphe, ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant est passible de sanctions et/ou de poursuites disciplinaires en cas de plagiat avéré. Le plagiat peut être considéré comme une fraude. »

Contact

Faculté de Droit et Science Politique

Bureau Pédagogique Master 2 (Bureau 206) - Avenue Doyen Louis Trotabas 06050 NICE Cedex 1

Tel. : + 33 (0)4.89.15.25.28 ou + 33 (0)4.89.15.25.32

Courriel : droit.scolarite.master2@univ-cotedazur.fr

Web : <https://univ-cotedazur.fr> ou <http://unice.fr/faculte-de-droit-et-science-politique/presentation>

https://www.facebook.com/AssoM2DBF/?_tn=%2Cd%2CP-R&eid=ARcn7OKx8xQUQM08VTOYX4hvlzIEBz8JDB6XVd2uTr65VQE_C6ZvUMTcsFtg6NS7NVMfilZTr2iEFyU0

<https://www.droiteconomique.org/les-masters-ii-de-la-mention-droit-economique>